

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU CONSEIL DU 12 AVRIL 2022



Élue de quartier Gondoles Sud :
Hancès SASU

Ce premier conseil de quartier s'est tenu le mardi 12 avril à partir de 19H, à la Calypso. 64 personnes ont signé la fiche de présence.

Présentation de la charte

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, **l'élue Hancès SASU a présenté la Charte de fonctionnement des conseils de quartiers**. Plusieurs habitants ont fait part de leur satisfaction d'avoir cette Charte qui fixe un cadre assurant la sérénité des débats et le respect de tous. **Les participants ont fait part de leur attente de « dialogue réciproque », de « construction commune » dans l'intérêt général.**

Cette présentation a suscité plusieurs interrogations, entre autres, sur :

- **Les projets qui pourraient être soumis au conseil municipal :** ils seront examinés au préalable par le Maire et son équipe municipale.
- **Le budget participatif :** il sera proportionné aux projets qui émaneront des conseils de quartier,
- Il est rappelé que **des balades urbaines** pourront être organisées dans le quartier, ouvertes aux habitants de celui-ci.
- **La diffusion du compte-rendu :** il se fera par plusieurs moyens de communication (site de la ville, mail, bulletin municipal). Certains habitants proposent la création d'un site (portail) particulier pour les conseils de quartier. La municipalité va y réfléchir afin de permettre la plus grande publicité possible auprès de l'ensemble des habitants.
- **Le rôle des référents :** au nombre de 3 ou 4 dans chaque conseil de quartier, ils sont désignés sur la base du volontariat. Leur rôle est de relayer auprès de l'élue de quartier et de la coordinatrice les demandes des habitants entre deux conseils de quartier. Ils participent aux réunions de préparation de ces conseils et à l'élaboration des ordres du jour. Sont suggérées par des habitants la création d'un mail générique pour les référents et la mise en place d'une boîte aux lettres devant la Calypso pour les personnes n'ayant pas d'adresse mail. Ces demandes vont être examinées.

Désignation des référents

Suite à des candidatures, ont été désignés :

Mme Anna DORION, M. Sylvain DELANGUE, M. Alain NAUDIN.

Ils sont joignables sur l'adresse mail : referent.gondolessud@gmail.com

Problématiques abordées

● Technicentre de Villeneuve Triage :

Ce gros projet aux enjeux importants est porté par la SNCF. Il va générer un trafic de poids lourds avenue de Villeneuve St Georges pour l'acheminement des matériaux, ce qui va créer de nouvelles nuisances pour les riverains. Il semblerait que cet acheminement ait déjà commencé. Le Maire indique qu'il va saisir la SNCF.

Il est indiqué par l'élue et le Maire qu'**en séance du conseil municipal du 02/02/2022 un avis défavorable a été émis pour l'acheminement des matériaux par la route.** Il semble que le commissaire enquêteur ait émis également des réserves à ce sujet.

Un habitant indique que pour que la voie fluviale soit privilégiée, il faudrait que le Département intervienne auprès de la SNCF. Le Maire va suivre avec le Département.

Les habitants souhaitent avoir une information régulière sur ce dossier. Il est proposé de constituer un groupe de travail. **Le Maire indique qu'il soutiendra toutes les initiatives prises par les habitants.**

● Centre de santé :

Ce projet est **porté par un groupe de médecins que le Maire a rencontré.** Ce centre devrait compter **une vingtaine de médecins généralistes et spécialistes, la construction d'une crèche et celle de 19 logements** sont prévues également sur le site.

Va se poser un problème de stationnement des patients. Le Maire a demandé que soit prévue une place de parking pour un logement alors qu'était prévue une place de parking pour trois logements.

Souhait des riverains d'avoir des informations régulièrement sur ce dossier.

● 4^{ème} collège :

Des enquêtes de sol et de faisabilité sont en cours actuellement pour ce nouvel établissement qui devrait être construit près du centre de loisirs, 118 avenue de Villeneuve St Georges.

Cependant l'Inspection académique a informé le Maire d'**une baisse démographique de 800 élèves à l'échelle du département qui devrait impliquer une révision de la carte scolaire.**

Des informations plus précises seront données lors d'un prochain conseil de quartier.

● Devenir de la Calypso :

Il est rappelé par le Maire que ce bâtiment ne sera pas détruit. **Une réflexion est en cours pour un meilleur emploi du lieu.**

● Problème de circulation et de stationnement :

Problème du contournement du radar situé avenue de Villeneuve St Georges par les rues adjacentes.

Problème de vitesse, de signalisation dans certaines rues : Noël, Corvol, Alsace Lorraine.

Un habitant, M. Akabi, propose qu'un groupe de travail se mette en place.

● Problème de sécurité :

72 avenue de Villeneuve St Georges se pose un problème de sécurité : squats, cambriolages...

Il est rappelé que **les riverains peuvent faire appel à la Police municipale : 01 78 68 40 00 (policemunicipale@choisyleroi.fr).**

● Projet de construction de maisons neuves :

Un projet de construction de logements et de maisons est en cours de discussion avec Valophis **sur le périmètre rue Camille Desmoulins, avenue de Villeneuve St Georges, rue Henri Corvol.**

● Avenue Victor Hugo :

Un projet de rénovation, de construction de logements et de commerces, avec la volonté de **préserver les constructions en meulière** est à l'étude par la municipalité.

● Usine Renault :

Le Maire rappelle qu'il a eu plusieurs réunions avec le président et la direction de Renault. Le site doit rester industriel, **la Ville se portera acquéreur du terrain. Une consultation sur le devenir du terrain sera menée.** La Ville a également préempté 3 hectares de terrains situés à proximité avec le **projet d'y implanter une ferme bio.**

Le transfert des salariés à Flins s'échelonne jusqu'au mois de juin. Une dizaine de personnes restent à reclasser. Le Maire a reçu les syndicats. Une bonne gestion a été assurée par Renault concernant les conditions de départ/reclassement des membres du personnel.

● Problème d'enlèvement des déchets :

Le Maire indique que **cette compétence est passée au Territoire (EPT12)** et que la T.O.M. (taxe d'ordures ménagères) aurait dû baisser.

Une plainte a été déposée auprès de l'EPT12 suite aux problèmes des horaires de passage planifiés sur 5 villes desservies, voisines de Choisy.

La vidéo-protection est en cours de développement sur la ville et pourra servir en cas de dépôts sauvages.

● **Piscine municipale :**

Plusieurs millions ont été dépensés pour « colmater » les infiltrations mais à terme, elle risque de « couler ».

La Ville étudie un **gros projet d'environ 16 millions d'euros pour créer une piscine et un gymnase au-dessus dans le Parc Maurice Thorez.**

Le terrain de la piscine actuelle serait vendu pour la construction de logements.

● **Coronapiste :**

Le Maire demande la suppression de la coronapiste partant de Pompadour car elle n'est pratiquement plus utilisée et crée des problèmes de circulation.

● **Stade Jean Bouin :**

Problème de stationnement des autocars qui déposent les sportifs lors de compétitions.

Des riverains se plaignent que **des automobilistes prennent trop souvent le sens interdit pour aller vers le parking du stade.**

● **Information sur la réfection de la dalle du centre (hors quartier) :**

120 millions d'euros seraient nécessaires pour la rénovation intégrale de la dalle. Somme qui est impossible à porter par une ville seule (fonds ANRU obligatoires en cours de négociation). Parallèlement, **la Ville a donc décidé de végétaliser le site et de relancer l'offre commerciale.** Discussion en cours avec Auchan et Carrefour.

Un délai de 4 à 6 ans est nécessaire entre la conception d'un projet et sa réalisation.

Le Conseil de quartier se termine vers 22H.

Le prochain Conseil de quartier devrait se tenir le mardi 14 juin à 19H à la Calypso.